

## RUBRIQUE

## Mention bien pour le plan « chorale à l'école »

*Lancé à la rentrée 2018, le plan « chorale à l'école » se met en place de façon satisfaisante. L'association Les Enfants de la Zique confirme l'enthousiasme du terrain*

En septembre 2018, les écoles françaises rouvraient leurs portes avec un objectif ambitieux : une chorale par établissement scolaire, obligatoire pour tous en primaire, facultative en collège et lycée. Le bilan de la première année du plan « chorale » sera dressé au printemps 2019 par les ministères de l'éducation et de la culture qui le pilotent.

La Croix a pu avoir accès, en exclusivité, aux premières évaluations sur la mise en place de cet ambitieux projet. Le constat de terrain montre que le début du plan « chorale » est un franc succès, car les enseignants se sont lancés avec volontarisme dans l'aventure du chant collectif. « Le plan se met bien en œuvre : avec enthousiasme au niveau des écoles et collèges, moins facilement dans les lycées », explique-t-on au ministère de l'éducation nationale.

Avant le plan chorale, un million d'élèves de primaire chantaient déjà à l'école, ainsi que 300 000 collégiens. Combien d'autres ont eu l'occasion depuis septembre de mêler leurs voix à un chœur ? Des questionnaires ont été envoyés aux écoles et tous ne sont pas encore revenus. Mais, sur la base sur les premiers retours, « nous estimons qu'environ 70 % ou 75 % des écoles primaires ont désormais leur chorale et de 85 % à 87 % des collèges ».

Question organisation, « la chorale s'inscrit dans le temps scolaire dans 72 % des cas et se déroule toujours dans l'école. La quasi-totalité de la pratique (85 %) se fait durant la pause méridienne. La direction de chœur est assurée dans deux tiers des cas par un enseignant de l'école », détaille-t-on au ministère.

Question musique, la chanson française ou en langue étrangère domine avec 55 % du répertoire chanté en écoles. Au collège, où le chant choral est facultatif, « 80 % des choristes sont des filles », et « les inscriptions baissent quand les élèves avancent vers la 4e et la 3e », regrette l'éducation nationale.

Les chorales scolaires se déploient artistiquement et publiquement. « Elles donnent en moyenne 2,5 concerts par an. Trente pour cent des chorales participent à des événements extérieurs à l'école (commémorations,...) ».

Très encourageant, un tiers d'entre elles sont accompagnées par des instrumentistes, le plus souvent des élèves de l'école.

Artistes et professionnels de la musique qui interviennent en soutien des enseignants constatent eux aussi cette dynamique. Ainsi, l'association Les Enfants de la Zique – orchestrée par les Francofolies de La Rochelle, les réseaux Canopé et Francos Educ ainsi que la Sacem – propose depuis 25 ans aux écoles des supports pédagogiques sur la chanson. « Nous constatons cette année beaucoup plus d'appels à notre ressource », souligne Émilie Yakich, directrice de l'action culturelle des Francofolies de La Rochelle.

Les Enfants de la Zique développent des outils pour les enseignants avec un artiste associé, offrant sur leur plateforme numérique des chansons pour que les élèves se les approprient. « Chaque année, un artiste cède gracieusement son répertoire aux écoles pour trois ans. Il valide les arrangements de ses chansons, la proposition artistique et les supports pédagogiques. »

Des chansons originales pour la première écoute, des versions instrumentales (pour soutenir le chant), la transposition du répertoire pour des tessitures enfantines, la découpe par la partition de chaque d'instrument... Les Enfants de la Zique proposent un formidable outil pédagogique. Après Alexis HK, Bernard Lavilliers et Albin de la Simone, cette année c'est Aldebert, célèbre pour ses Enfantillages, qui est leur ambassadeur.

« La chorale a un pouvoir incroyable au niveau social », se réjouit Aldebert. Lui-même a débuté avec des enfants, créant les premières chansons d'Enfantillages « dans une école primaire du Doubs où (il était) en "emploi jeune" ». L'auteur-compositeur-interprète d'Aux âmes citoyens (d'après La Marseillaise), de L'Apprenti Dracula ou des Ani-Mots s'attend à « voir des choses bouger, des enfants se révéler, être valorisés, mieux s'intégrer ». Son ambition est « d'ouvrir le champ musical pour que les enseignants prennent le relais de façon autonome ».

La formation des enseignants reste l'enjeu principal, et leur demande est importante. Ainsi, pour une formation du Pôle ressources pour l'éducation artistique et culturelle (Preac), les 31 janvier et

1er février à La Rochelle, « nous avons reçu 120 demandes pour 60 places, un niveau jamais atteint », souligne Émilie Yakich.

Confirmation à l'éducation nationale qui appuie son effort de formation sur de prestigieux partenaires : l'Académie musicale de Villecroze, la maîtrise populaire de l'Opéra-Comique dirigée par Sarah Koné et Radio France avec le soutien du compositeur Marc-Olivier Dupin. « Nous visons à ce que de nombreux enseignants acquièrent les savoir-faire de maîtres de chœur. » De quoi parvenir alors à l'objectif d'une chorale par école.

Nathalie Lacube

## Repères

Les compositeurs font chanter l'école

L'éducation nationale, soutenue par Radio France, commande des pièces (histoires chantées, opéras pour enfants), publiées sur son site Musique Prim : Un petit prince, d'après Saint-Exupéry, mis en musique par Coralie Fayolle. Les Mille Tours d'Edison, livret de Gaël Lépingle, musique de Julien Joubert. Opéra « musico-scientifique » en partenariat avec « La main à la pâte ». Be'bopéra, une enquête « jazzy » de John Chatterton, livret d'Yvan Pommaux et musique de Bruno Fontaine.

Pour les maternelles, Treize à la douzaine, d'Isabelle Aboulker, invite à chanter des poésies avec accompagnement au piano, quand Chantillages de Chantal Grimm l'est à l'accordéon et Douze chansons et comptines, de Lise Borel, à la guitare.